

PROCES-VERBAL de la réunion du CONSEIL MUNICIPAL du 19 SEPTEMBRE 2022

En application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil municipal de la commune de SAINT PAUL DE VARAX, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale sous la présidence de Monsieur Cédric MANCINI.

M. RUEZ Quentin est nommé secrétaire de séance.

Sommaire

1. Présence	2
Étaient présents	2
Étaient absents et excusés	2
Étaient absents	2
2. Approbation du compte rendu municipal du 11 Juillet 2022	2
3. Intervention de M. Fabrizi, restaurant le SIRACUSA	2
4. Délibération pour frais de dérogation scolaire	3
5. Décisions modificatives des budgets assainissement et principal	3
6. Délibération vote des subventions	3
7. Délibération pour transfert de crédit pour équilibre du CCAS	3
8. Délibération pour transfert de crédit pour équilibre du budget assainissement	3
9. Délibération vente de 4 appartements SEMCODA	3
10. Transfert de la taxe d'aménagement via le site DELTA	3
11. Modification des indemnités maire et adjoints	3
12. Délibération pour le désherbage de la bibliothèque	4
13. Modification tarification de « l'espace du vieux jonc »	4
14. Modification règlement de l'ancienne salle des fêtes	4
15. Délibération pour nommer un correspond incendie et secours	4
16. Information participation des frais scolaire Villars les Dombes	4
17. Modification des modalités de communication des réunions de conseil municipal	4
18. Informations du Maire	5
19. Informations diverses	5

1. Présence

Étaient présents

M. MANCINI Cédric	M. GOURMAND Johann
M. MINASSIAN Guy	Mme CALLY Audrey
Mme ABRAM-PASSOT Evelyne	M. CHAVET Clément
M. RUEZ Quentin	M. VAN DORT Didier
Mme DESBOS Blandine	Mme JACQUET Aurélie
M. POTIN Fabien	M. GILLET Bernard
Mme ANTON Dorothee	Mme COSTA Catherine
M. PISTRE Thierry	Mme ROSERAT Charlene
Mme DUPAYRAT Sophie	

Étaient absents et excusés

- M. FROGET Bruno (procuration à M. GILLET Bernard)

Étaient absents

- M. OTTAVIOLI Hervé

2. Approbation du compte rendu municipal du 11 Juillet 2022

Monsieur le Maire soumet au vote le compte-rendu de la séance du 11 juillet 2022 qui est **adopté** à l'unanimité.

Laisse la parole à M. Fabrizi.

3. Intervention de M. Fabrizi, restaurant le SIRACUSA

Rapporteur : M. Fabrizi, restaurateur

Il informe le conseil municipal que son établissement est ouvert 3 jours par semaine jeudi, vendredi et samedi par raison d'économie financière.

Explique que son CA est en baisse de 35% par rapport à son chiffre d'avant le covid.

Fait part de son mécontentement sur le manque de fréquentation dans son établissement des varaxois.

Evoque que les employés qui travaillent actuellement sur St Paul mangent dans leur cabanon et ne font pas le choix de faire travailler les commerces de proximités.

Demande aux présidents des associations de ralentir la cadence au niveau des plats à emporter surtout le samedi, lui faisant du tort en réduisant sa clientèle. (plus que 7 à 8 clients)

Rappelle qu'il doit supporter 3 980€ de frais fixe par mois, alors que les associations ne supportent aucune charge lors de leur manifestation.

Il constate également le manque de déplacement de la part des élus dans les commerces existants.

Constata que les associations locales des villages voisins font tourner les restaurateurs pour leurs événements alors qu'à St Paul ce n'est pas le cas.

Il énonce également une incompréhension au niveau des fêtes du Sou des écoles qui n'inclut pas les enfants alors que c'est le but de cette association.

Soulève également le problème de délinquance présente sur le village.

Fait savoir que malgré les faits évoqués, il reste aux côtés de la municipalité.

Il est ensuite procédé à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour.

Le conseil municipal, après avoir entendu les rapporteurs, délibère ainsi qu'il suit :

4. Délibération pour frais de dérogation scolaire

Suppression de cette délibération déjà effectuée au point n°9 du conseil du 11/07/2022.

5. Décisions modificatives des budgets assainissement et principal

Rapporteur : Mme Véronique Bessard, secrétaire générale

A l'unanimité

Autorise le transfert et l'ouverture de crédits pour la somme de 26 041€ correspondant aux amortissements sur le budget assainissement

Autorise le transfert et l'ouverture de crédits pour la somme de 1 510€ correspondant à l'annulation de titre sur exercice antérieur sur le budget de la commune.

6. Délibération vote des subventions

Rapporteur : Mme Véronique Bessard, secrétaire générale

A l'unanimité

Vote les subventions prévues au BP principal 2022.

- Pompiers : 1000€
- Comité des fêtes : 1500€
- Les Petit crayon : 200€
- Le club de l'amitié : 200€
- La clique varaxoise : 500€

7. Délibération pour transfert de crédit pour équilibre du CCAS

Rapporteur : Mme Véronique Bessard, secrétaire générale

A l'unanimité

Acte par délibération, le transfert de la somme de 1 500€, votée au BP 2022, transfert permettant d'équilibrer le budget CCAS.

8. Délibération pour transfert de crédit pour équilibre du budget assainissement

Rapporteur : Mme Véronique Bessard, secrétaire générale

A l'unanimité

Acte par délibération, le transfert de la somme de 33 586.95€ votée au BP 2022, transfert permettant d'équilibrer le budget assainissement.

9. Délibération vente de 4 appartements SEMCODA

Rapporteur : Monsieur le Maire

A l'unanimité

Accepte la vente de 4 appartements situés « sis le vieux jonc » par la SEMCODA

10. Transfert de la taxe d'aménagement via le site DELTA

Rapporteur : Mme Véronique Bessard, secrétaire générale

Prend acte

De la dématérialisation, via le site DELTA de la taxe d'aménagement appliquée lors de la délivrance des permis de construire et déclarations préalables.

11. Modification des indemnités maire et adjoints

Rapporteur : Monsieur le Maire

Prend acte

De l'augmentation du point de l'indice au 1^{er} juillet 2022, qui diminue l'indemnité du maire en raison du déclenchement des cotisations obligatoires.

Décision qui sera prise lors du prochain conseil municipal.

12. Délibération pour le désherbage de la bibliothèque

Rapporteur : Madame Blandine DESBOS

A l'unanimité

Autorise de procéder au désherbage des ouvrages endommagés de la bibliothèque municipale, ou qui ne satisfait plus aux règles de la politique documentaire ;

Soit en les cédant à titre gratuit à des institutions, ou associations, soit en procédant à leur destruction.

13. Modification tarification de « l'espace du vieux jonc »

Rapporteur : Monsieur le Maire

A l'unanimité

Valide la somme de 1000€ pour la location de l'espace du vieux jonc pour les personnes extérieures sur le week-end.

14. Modification règlement de l'ancienne salle des fêtes

Rapporteur : Monsieur le Maire

A l'unanimité

Valide le fait que l'ancienne salle des fêtes devienne un lieu réservé à la culture, danse, théâtre, etc.. aux activités sportives, et aux diverses réunions.

Accepte de modifier le règlement de l'occupation de cette salle qui sera proposé lors d'un prochain conseil municipal.

15. Délibération pour nommer un correspondant incendie et secours

Rapporteur : Monsieur le Maire

Prend acte

De la nomination de Madame Dorothee ANTON, conseillère déléguée, qui se propose en tant que volontaire pour la correspondance incendie et secours.

16. Information participation des frais scolaire Villars les Dombes

Rapporteur : Monsieur le Maire

Prend acte

De la demande de participation financière de la commune de Villars les Dombes, suite aux dérogations scolaires acceptées.

17. Modification des modalités de communication des réunions de conseil municipal

Rapporteur : Monsieur Didier Van Dort, conseiller délégué

Prend acte

Du nouveau décret du 1^{er} Août 2022, qui modifie les règles appartenant à la rédaction des comptes rendus municipaux, pour laisser place aux procès-verbaux.

1. Informations du Maire

Rapporteur : Monsieur le Maire

Annonce la reprise de l'auto-école par un salon de tatouage.

Informe de la reprise des cours de théâtre le mercredi 21/09 à l'espace du vieux jonc

Enonce qu'il a reçu le projet SOFIREL concernant les futurs logements à construire dès 2025 entre la caserne des pompiers et l'ancienne usine Electrolium.

Il s'agirait de 39 lots ainsi d'1 lot de 12 logements.

2. Informations diverses

Rapporteur : Monsieur Fabien POTIN, adjoint au maire

Annonce qu'une réunion a eu lieu le 8 septembre 2022, avec les représentants de la DRAC, du cabinet Ingénierie de l'Ain et la sté d'Ar Jhil pour réactualiser le projet et étude des subventions attendues.

Des sondages vont avoir lieu dans l'église et à l'extérieur avec fouille archéologique.

Informe que les travaux vont prendre un certain nombre d'années.

Remercie le savoir de M. FROGET et M. BEJOINT sur l'historique du site et l'aide apportée.

Rapporteur : Madame Blandine DESBOS, adjointe au maire

Emet un bilan du festiv 'assos et remercie les bénévoles.

Annonce que la ronde des jeux aura lieu le vendredi 7 octobre de 16h30 à 18h30 avec un goûter offert par le centre de loisirs.

Informe que le spectacle « Croque dur le Pirate » aura lieu le dimanche 9 octobre.

La ronde des mots par « Dombes tourisme ».

Rappelle le théâtre qui aura lieu le mercredi 21 septembre à 20h « au non du père »

Annonce qu'une famille Ukrainienne souhaiterait s'installer sur St Paul et qu'elle cherche une maison à louer.

Cette famille de 2 enfants, ont adopté 6 autres enfants issus de 2 fratries bouleversées par la guerre.

Monsieur le Maire remercie par ailleurs « Prost Immobilier » qui recherche une maison pour cette famille.

Rapporteur : Monsieur le Maire

Les travaux de l'assainissement ont démarré très vite « rue des Frères Lumières ». Rappelle qu'un courrier sera adressé à l'ensemble des propriétaires pour que chacun puisse réaliser leur raccordement.

La prochaine date du conseil municipal est fixée au lundi 17 Octobre à 19h30.

La séance est levée à 21h46

A Saint Paul de Varax, le 21 Septembre 2022
Le Maire, C. MANCINI

A blue circular official stamp of the Municipality of Saint-Paul-de-Varax is partially obscured by a large, dark, handwritten signature. The stamp contains the text 'MAIRIE DE SAINT-PAUL-DE-VARAX' and the number '240'.

Le secrétaire de séance, Q. RUEZ

A large, dark, handwritten signature in black ink, appearing to be 'Q. RUEZ', is written over a faint, illegible stamp.